



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction régionale et interdépartementale  
de l'équipement et de l'aménagement**  
**Direction des routes d'Île-de-France**



# INFO ROUTES

## Rénovation des chaussées de la RN6 à Créteil et Villeneuve-St-Georges **Fermetures nocturnes de la RN6 entre le 17 et le 27 novembre**

À partir du 17 novembre et jusqu'au 27 novembre, la direction des routes d'Île-de-France (DiRIF) rénove 1,5 km de chaussées des deux sens de circulation de la RN6 à Créteil (secteur du giratoire Pompadour), et 700 m de chaussées du sens Paris > province de la RN6 à Villeneuve-Saint-Georges (entre l'impasse Saint-Georges et la sortie vers la D50 « Montgeron – Centre ville – Réveil Matin »).

Ces travaux, qui représentent un investissement de 700 000 € financé par l'État, font suite aux rénovations des chaussées de la RN6 déjà réalisées par la DiRIF sur les voies de circulation du giratoire Pompadour lui-même en 2018, ainsi que sur 1 km au niveau de Valenton en 2019.

Pour permettre ces travaux et assurer la sécurité des usagers et des intervenants sur le chantier, **la RN6 doit être fermée à la circulation sur les deux secteurs des travaux.**

Ainsi, pour les travaux à Créteil, la RN6 doit être fermée à la circulation entre la rue Marc Seguin et le carrefour Pompadour les nuits des 17, 18 et 19 novembre (pour les voies du sens Paris > province), ainsi que les nuits des 24 et 25 novembre (pour les voies du sens province > Paris). Les déviations indiquées en pages suivantes seront fléchées sur place.

Par ailleurs, de manière continue (jour et nuit) jusqu'à la fin des travaux, les voies de circulation de la RN6 sous le giratoire Pompadour doivent également être fermées à la circulation. Les usagers de la RN6 pourront emprunter les voies qui longent la RN6 en passant par le giratoire Pompadour.

Pour les travaux à Villeneuve-Saint-Georges, la RN6 doit être fermée à la circulation entre l'impasse Saint-Georges et la sortie vers la D50 « Montgeron – Centre ville – Réveil Matin » les nuits des 18 et 19 novembre. Les déviations indiquées en pages suivantes seront fléchées sur place.

Placée sous l'autorité du **préfet d'Île-de-France, préfet de Paris**, la direction des routes (**DiRIF**) de la direction régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement (**DRIEA**), service déconcentré du Ministère de la Transition écologique assure l'entretien, l'exploitation, la gestion et la modernisation des autoroutes non concédées et des routes nationales d'Île-de-France.

Site internet de la DiRIF : [www.dir.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr](http://www.dir.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr)

**CONTACT PRESSE :** [contactmedias.dirif@developpement-durable.gouv.fr](mailto:contactmedias.dirif@developpement-durable.gouv.fr)  
06 19 22 11 83

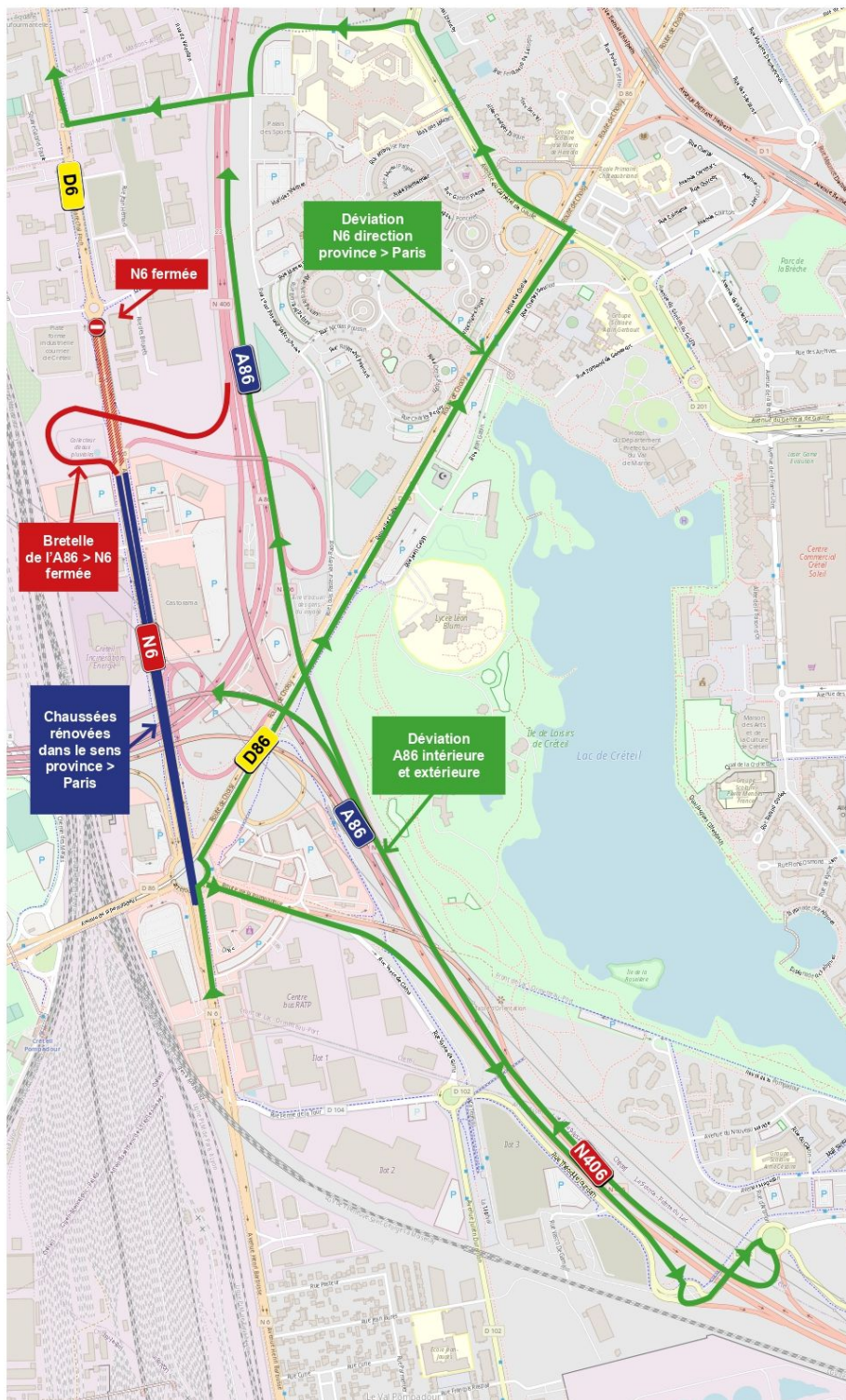
## Déviations pour les travaux à Créteil :

**Nuits des 17, 18 et 19 novembre**

(travaux sur les voies du sens Paris > province)



**Nuits des 24 et 25 novembre**  
(travaux sur les voies du sens province > Paris)



# Déviations pour les travaux à Villeneuve-Saint-Georges : Nuits des 18 et 19 novembre

